

CARTOGRAPHIER ET GÉRER LES RISQUES DANS LE SECTEUR PUBLIC



OBJECTIFS

- Structurer et réaliser une cartographie des risques en intégrant les risques RSE
- Coordonner la cartographie avec les actions de contrôle en place
- Appréhender la méthode de gestion des risques autour de cas concrets
- Échanger et communiquer sur la démarche de gestion des risques
- Appréhender les besoins de coordonner les plans d'actions et constituer un référentiel commun pour faciliter le pilotage



PUBLIC

Secrétaire général, responsable du contrôle interne, responsable financier, risk manager, responsable des risques, gestionnaire risques opérationnels, chef prévention, responsable assurances, responsable opérationnel (SI...), responsable sécurité/sûreté



PRÉREQUIS

Aucun



CONTENU

- Définition et objectifs de la gestion des risques : ERM, COSO, ISO 31000, CSRD ...
- Définition et classification/ typologique des risques
- Processus de gestion des risques
- Méthodologie et outils de cartographie
- Notion de l'appétence aux risques / quantification des risques
- Rôles et responsabilités des différents acteurs
- Relations avec les autres fonctions internes et externes : management des risques dans la collectivité et dans la démarche de contrôle interne
- Etablissement et suivi du plan de contrôle
- Revue des risques et de leur cartographie
- Mise en oeuvre sous forme d'ateliers



POINTS FORTS

Venez développer vos compétences dans le domaine de la gestion des risques car vous évoluez dans un environnement réglementaire en constante évolution pour contribuer à un pilotage efficace et une maîtrise accrue des risques inhérents à la collectivité.

Durée

2 jours – 14 heures

Niveau

Base

Tarif

1 354 € HT (adhérent AMRAE)

1 654 € HT (non adhérent)

Déjeuner offert

Dates

25, 26 mars 2025

23, 24 septembre 2025

Lieu

Paris

en présentiel ou à distance

Nombre de participants

15 personnes

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Supports de cours - Test d'évaluation des acquis en fin de la formation

Intervenant

Expert dans le domaine de la gestion des risques des collectivités territoriales et des établissements publics